

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE METZERAL

Séance du mercredi 14 février 2018

Sous la présidence de Mme Denise BUHL, Maire, la séance est ouverte à 20 heures 30

Présents :

Mme Denise BUHL, Maire ;

M. André SCHICKEL

M. René SPENLE

Mme Charlotte WODEY

M. Robert GEORGE

M. Stéphane ROESS

Mme Danielle TRAPPLER

Mme Manuela VIEIRA

Mme Régine ZINGLE

Mme Christiane BEZOLD

Mme Chantal HEIL

M. Bertrand SPIESER

Absents excusés et non représentés :

Absents non excusés :

Ont donné procuration : M. Denis THOMANN à M. Stéphane ROESS

Secrétaire de Séance : Mme Manuela VIEIRA, conseillère municipale, assistée par Mme Sandrine SCHWARZWAELDER.

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2018
2. Programme des travaux forestiers
3. Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré
4. Communication et Urbanisme
5. Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
6. Divers

Point 1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du janvier 2018

Point 2 – Programme des travaux forestiers 2018 (D-2018-02-10)

Monsieur André Schickel, adjoint, présente au conseil le devis des travaux programmés par l'ONF et l'état de prévisions des coupes au titre de l'exercice 2019.

Ceux-ci ont été préalablement validés par la commission forêt et agriculture en présence des représentants de l'ONF.

Après avoir entendu ces explications,

Le conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'APPROUVER** le programme de travaux présenté par l'Office National des Forêts à hauteur de 25 000,00 € HT pour l'année 2018 en forêt communale, avec la réserve suivante : aviser, avant la programmation effective d'un chantier, la commune qui jugera de son opportunité ;
- ✓ **DE VOTER** au budget primitif de 2018 les crédits correspondants au programme de travaux approuvés.
- ✓ **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer les conventions de maîtrise d'œuvre correspondantes avec les réserves ci-dessus.

Point 3 – Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (D-2018-02-11)

Madame le maire, expose :

En date du 15 juin 2017, s'est tenue une réunion diligentée par la DASEN en présence des maires des communes de Metzeral, Mittlach, Muhlbach et Sondernach en vue d'un regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC).

Le maire de Muhlbach, a d'emblée fait savoir qu'il préfère se tourner, à juste titre, vers les communes en aval avec lesquelles il existe des relations historiques.

A l'issue de cette réunion, les maires des communes de Metzeral, Mittlach et Sondernach ont signé un protocole d'accord afin d'entamer les discussions en faveur d'un RPIC. Se faisant, la DASEN s'est engagée à laisser les dispositifs en l'état, à savoir, la classe unique de Mittlach et la classe de maternelle de Sondernach.

Depuis lors, a été constitué un groupe de travail qui regroupe deux élus et deux délégués de parents d'élèves de chaque commune ainsi que le périscolaire, partie prenante. Deux réunions ont eu lieu, en date du 15 décembre 2017 et le 5 février 2018 en présence de l'inspecteur de l'éducation nationale. Il a été convenu que les trois communes délibèrent en faveur d'un RPIC à compter de la rentrée 2018/2019.

Dans l'intervalle, les trois communes se sont accordées sur la mise en place de la semaine de 4 jours et ont défini les horaires d'école. Ce schéma a été validé en conseil des maîtres le 15 janvier 2018 et en conseil d'école le 12 février 2018.

Après avoir entendu les explications,

Le conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **DE VALIDER** le retour à la semaine de 4 jours
- ✓ **DE VALIDER** la mise en place d'un conventionnement avec les communes de Mittlach et Sondernach qui définit les modalités pratiques et financières
- ✓ **DE VALIDER** la création d'un RPIC sur Metzeral à compter de la rentrée 2018/2019 avec les communes de Mittlach et de Sondernach sous réserve de délibérations concordantes.

Point 4 – Communication et Urbanisme

1. Communication

- Bâtiment de la poste : les plans du bâtiment ont été présentés en séance ;
- Carrière de Metzeral : Madame le maire rend compte de la décision de la Cour administrative d'appel de Nancy. Madame Christiane BEZOLD suggère de modifier le PLU afin de mettre les documents en adéquation. Madame le maire abonde en ce sens.
- Recensement de la population : Ce dernier s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018. Madame le maire remercie sincèrement Madame Régine ZINGLE, coordinatrice ainsi que les agents recenseurs.

2. Urbanisme

Certificat d'urbanisme d'information et déclaration d'intention d'aliéner : ... / ...

- Me Anne-Catherine PRUDHON-REBISCUNG – 41, grand rue – Newlec – Bonnici – Koenig – Bato et copropriété 41, grand rue.
- Me Danièle BINGLER – terrain lieu-dit Feil N°04 – 110 + 111– (terrains Lochert)
- Me Danièle BINGLER – terrain lieu-dit Vordere ah N° 26 - 228– (terrains Lochert)
- Me Danièle BINGLER – terrain lieu-dit Hinterer Meyerhof et MaierHofaecker N° 04 – 183 et N° 05 -130– (terrains Lochert)

Déclaration préalable : ... / ...

- DP 18 A 0002 – Modification ouverture de garage – 5, rue de l'Altenhof – M. Didier DUVAL

- DP 18 A 0003 – Remplacement fenêtres et volets – 38, grand rue – M. Ludovic BARRE

Point 5 – Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission scolaire, périscolaire, jeunesse, Trolles :

La commission municipale des jeunes participe au carnaval des enfants de Munster le samedi 10 mars. Une rencontre a eu lieu à l'espace jeunes de Munster avec leurs homonymes. Une visite intergénérationnelle aura lieu 1^{er} mars, à la maison des associations.

Commission finances, fiscalité :

La commission se réunira le 19 mars à 18h30

Commission fleurissement et cadre de vie :

La remise des prix des maisons fleuries et des illuminations de Noël aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à 20h à la salle des fêtes.

Commission agriculture et forêt :

Réunion ONF :

La commission a rencontré l'ONF le 6 février dernier. Une mise au point a été faite sur la gestion de la forêt en général et les travaux pour l'année 2018 ont été revus à la baisse.

Réunion 4C – agriculteurs :

Deux réunions successives se sont tenues le 30 janvier avec les chasseurs puis avec les agriculteurs. La 4C (commission communale consultative de la chasse) s'est bien déroulée avec les chasseurs, l'ONF, l'ONCFS et la commune. Les plans de chasse ont été reconduits à l'identique pour la prochaine saison.

Réunion agriculteurs – Valon :

Les agriculteurs estiment que le compost est de très belle qualité. La société VALON rappelle qu'elle finance intégralement l'engrais aux agriculteurs et qu'elle participe à hauteur de 180 000 €/an au fonctionnement du syndicat du compostage.

Le directeur a soulevé le problème des arrêts intempestifs de la production en cas d'odeurs autour de l'usine ou de feux de particuliers. Une heure d'arrêt équivaut à 15 000 € de perte. Un projet de méthanisation est en cours.

Point 6 – Divers

Linky : ce sujet est évoqué très régulièrement et fait débat. La commune n'a pas à délibérer sur ce sujet, cette compétence ayant été transférée au syndicat départemental d'électricité. Toutefois, le moment venu, il reviendra à chaque propriétaire de se positionner pour ou contre l'installation du compteur Linky dans sa maison.

Déchets : à compter du 1^{er} juillet prochain, le ramassage en porte à porte des « sacs jaunes » sera terminé. Trois points de regroupement seront installés dans la commune pour y déposer le verre et le papier/carton/plastique.

La séance est levée à 22h38